

Sans modifier votre piscine, ni changer l'eau,
savez-vous que vous pouvez
économiser **60 % à 90 %**
des traitements que vous utilisez ?



Savez-vous que vous pouvez même obtenir une eau
saine, naturelle,
une eau recommandée pour les plantes et les
animaux ?

Une eau de source dans votre piscine, ça veut dire
fini les réactions allergiques aux yeux
ou sur la peau !

Procédé exclusif s'adaptant à **tous les systèmes** de traitements d'eau et utilisant des propriétés naturelles des
éléments. Pas de produit caché, rémanent.

Garanti 10 ans

Laboratoire Apexéma de Biotechnologies SARL
(17ter promenade Nogué)

Courrier : **BP 28, 66820-Vernet-les-Bains**

Tél : **04 68 05 78 41**

Votre correspondant local et SAV :

Courriel : piscine-sante@apexema.com

Site : <http://www.apexema.com>

(TVA intracommunautaire : FR60478314776)



Système de piscine « **Eau-Vive !** »

- ▶ Compatible avec tous les systèmes de traitement d'eau de piscine.
- ▶ Permettant de réaliser 60 % à 90 % d'économie de traitement.
- ▶ Allant jusqu'à obtenir une eau saine et naturelle recommandée pour les plantes et les animaux.

● 1. Problématique des piscines

L'eau des piscines est traitée contre les germes et pollutions diverses. La pollution essentielle trouve sa source dans les corps humains : malpropreté si faible soit-elle, produits de protection solaire, cheveux, urine etc... La réaction à ces problèmes a toujours été d'ordre purement technique en désinfectant à tour de bras. La seule contrainte est de rester dans le physiquement tolérable à court terme pour le corps humain.

Explications des problèmes liés au chlore :

Le chlore résiduel combiné est le terme général de la réaction des produits, produits par le chlore libre résiduel avec les polluants organiques et inorganiques d'azote. Ces pollutions proviennent des baigneurs et des produits d'excrétion des baigneurs. Le chlore résiduel combiné est un mélange complexe de substances partiellement inconnues, tels que des combinaisons chlore d'urée, de chloramines et de créatine de chlore.

L'effet irritant du chlore résiduel combiné est souvent attribué aux chloramines (NH_2Cl , NHCl_2 , NCl_3). Les chloramines sont des substances volatiles qui s'échappent partiellement de l'eau sous forme de gaz. Comme le chloroforme, les chloramines provoquent "l'odeur de chlore" bien connue des piscines. La formation de di- et de trichloramines augmente lorsque la concentration de chlore libre résiduel augmente et que la valeur du pH diminue. L'"odeur de chlore" typique des piscines intervient pour des teneurs en urée supérieure à 0,5 mg/L et des concentrations en chlore libre résiduel de 1,0 mg/L. Il n'y a pas de relation entre la formation de chloramine et la concentration en urée.

Les monochloramines entraînent des irritations des yeux. A des niveaux normaux de pH dans les piscines, le monochloramine est le produit prédominant. Les di- et les trichloramines irritent aussi les yeux. Ces substances atteignent les yeux grâce à l'eau et l'air au-dessus des piscines. Les autres substances organiques chlorées sont suspectées d'être irritantes, particulièrement l'ammonium chloré, la créatine et l'urine.



● 2. Solution proposée

Le Laboratoire Apexéma de Biotechnologies, suivant les travaux de Patrice Vigier sur les diverses structurations de l'eau, a mis au point et testé une solution innovante et radicalement différente dans son approche appelée

Eau-Vive !®.

La piscine, au lieu d'être considérée comme un trou d'eau incongru et instable, a été envisagée comme un lac, un étang dont les interactions

L'eau des piscines est très instable. Chaque propriétaire connaît bien le goût prononcé qu'a une piscine à virer vers des couleurs et des états peu ragoûtants...

Trop de chlore peut provoquer de l'eczéma et de l'érythème.

Certains sous-produits de désinfection, tel que le trichlorométhane (chloroforme), sont suspectés d'être cancérogènes. La concentration en trichlorométhane dépend surtout du carbone organique total, du nombre de baigneurs et de la température de l'eau. Le chloroforme est le plus important produit de réaction. Aussi d'autres trichlorométhanes, dichlorométhane, tétrachlorométhane, trichloréthylène, bromodichlorométhane et autres peuvent être trouvés.

Recherche épidémiologique : Les effets de l'exposition aux désinfectants des piscines et ses sous-produits ont été recherchés de nombreuses fois. Les nageurs professionnels passent beaucoup d'heures dans les piscines. Durant cet exercice leurs efforts sont importants. Leur inhalation est plus profonde et plus intense qu'un baigneur traditionnel. Ils inhalent plus d'air et donc absorbent plus de produits chlorés. Les fonctions pulmonaires des baigneurs diminuent lorsqu'ils nagent dans des piscines désinfectées au chlore. Beaucoup de nageurs professionnels souffrent d'asthme. Les symptômes disparaissent quand ils nagent dans des piscines extérieures, puisque le vent élimine les gaz de l'air au-dessus de la piscine.

Par ailleurs, les enfants inhalent plus d'air que les adultes proportionnellement à leur corps. Ils absorbent plus de substances gazeuses et le risque sur la santé des enfants est plus importants. Les piscines qui sont désinfectées au gaz de chlore peuvent produire de l'acide hypochlorite avec la lumière du soleil. Ceci abaisse la valeur du pH. Quand le pH descend en dessous de 3,6, les baigneurs peuvent souffrir d'abrasion dentaire. L'émail des dents se dissout et les dents deviennent fragiles et sensibles.

avec son environnement doivent être actives. Dans la nature, un lac vit par lui-même dans les conditions courantes. De tous temps les plans d'eau ont gardé leur équilibre, avec des variabilités vivantes.

La solution proposée par le Laboratoire Apexéma de Biotechnologies part du principe qu'il faut faire vivre l'eau d'une piscine comme celle d'un lac de montagne.

● 3. Moyens et outils de la solution

Pour y arriver, deux éléments sont mis en œuvre :

- 1) Des appareils appelés **Dynamiseurs** sont placés contre les tuyaux d'aspiration et de refoulements du circuit de filtration, leur rôle est de provoquer la structuration de l'eau. Cette action est à l'image d'un torrent oxygénant l'eau par ses tourbillons. Ainsi l'eau de la piscine récupère ses capacités naturelles de régénération.
- 2) Un câble de cuivre sert à relier l'eau de la piscine à son environnement. Par cet outil, il s'agit de rétablir les échanges électromagnétiques naturels

entre le sol et l'eau. Ce câble est traité par procédé naturel en laboratoire pour accroître ses capacités. Une de ses extrémités, en forme de boucle, est plongée en permanence dans l'eau tandis que l'autre est relié au sol par un traditionnel piquet de mise à la terre. L'ensemble est orienté par rapport à l'axe de rotation de la Terre.

Une troisième donnée est aussi essentielle. Il s'agit de la filtration. Elle doit être quotidienne et suivre la règle suivante :

$$\text{Température de l'eau} / 2 = \text{Nombre d'heures de filtration}$$

Les nécessités de nettoyage ne changent pas.



● 4. Durée d'action

Elle est très longue. Elle est inconnue. Pour le moment, en 2006, quinze ans de recul montrent que les **Dynamiseurs** fonctionnent aussi bien qu'au début. Le système a évidemment une fin ; elle est inconnue aujourd'hui.

Une petite explication à cette longue durée de service : Les **Dynamiseurs** renferment un système résonant à distance avec l'eau. Ils ne consomment aucune énergie car celle de l'eau circulant dans les tuyaux est suffisante au système.

● 5. Economies réalisées et compatibilités

En réalité, avec le système **Eau-Vive !®**, dans les conditions normales, c'est-à-dire moyennes, on peut se passer de presque tout produit de traitement. Parfois sont nécessaires des traitements anti-algues (plus par esthétique que par nécessité sanitaire) et un traitement de redémarrage après hivernage.

Hormis les traitements précités, tous nos essais ont montré la stabilité de l'eau des piscines installées avec le système **Eau-Vive !®**

Par prudence et pour être sûr de n'abuser personne, le Laboratoire Apexéma de Biotechnologies propose la fourchette de 60 % à 90 % d'économie de produits de traitement.

Le système **Eau-Vive !®** est compatible avec tous les traitements existants car au lieu d'entrer en concurrence avec eux, il agit sur la capacité d'autorégénération de l'eau ; il les complète donc. En réalité, il réduit leur nécessité.

● **6. Restrictions extérieures d'utilisation**

Hélas, le système **Eau-Vive !®** n'est pas universel. Son principe même, limite son utilisation aux piscines dans un jardin. Il est impossible d'obtenir un résultat satisfaisant dans les piscines sises dans un bâtiment ou sur une terrasse d'immeuble.

Il en est de même pour les piscines couvertes. Cependant les piscines partiellement couvertes dans le temps ou en surface sont compatibles

avec le système **Eau-Vive !®**.

D'autres choses peuvent être contraire à l'utilisation du système **Eau-Vive !®**. Il s'agit d'impossibilité de poser une mise à la terre correcte dans le jardin ; nos installateurs savent diagnostiquer le problème. Les peupliers peuvent parfois être une gêne s'ils sont immédiatement autour de la piscine.

● **7. Restrictions corporelles d'utilisation**

Il s'agit d'un propos de bon sens. Un corps humain s'immergeant dans une piscine pollue immédiatement 7 m³ d'eau. C'est une pollution normale que l'eau peut combattre. Cependant, les huiles, écrans solaires et autres produits mettent à mal tous les systèmes d'épuration et d'équilibre de l'eau.

Le Laboratoire Apexema de Biotechnologies recommande l'installation d'une douche d'eau chaude dynamisée près de la piscine pour inciter chacun à y passer quelques instants avant de se baigner.

● **8. Produits associés recommandés**

Il va de soit que le Laboratoire Apexéma de Biotechnologies préfère à tous les traitements de piscines, ceux dits à l'oxygène actif sans PHMB (polymère d'hexaméthyl bigamide).

Les produits Bayrol et Ecoswim sont les plus intéressants, sans oublier les systèmes d'ultraviolets.

● **9. Barrières de sécurité et effets d'antenne**

Les barrières de sécurité interfèrent parfois avec l'eau d'une piscine quand elles sont métalliques. Par leurs formes et leurs dimensions elles ont un effet d'antenne

qui pollue la zone sur le plan électromagnétique. Ces barrières doivent être soigneusement reliées entre elles et mise à la terre.

Prix : 1520,00 € TTC

Promotion jusqu'au 29 juillet 2006 : - 15 % = 1290,00 € TTC

Location saison : 360 €